

Paris, le 30 mars 2016

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

Mots-clés : ACCIDENTOLOGIE / PREVENTION ROUTIERE / TRANSPORT ROUTIER

Spécialiste du risque routier et de l'éco-conduite
Mobigreen lance Mobicoach,
un dispositif qui réduit les accidents de la route en entreprise

Le salon des achats et de l'environnement de travail - 5, 6 & 7 avril 2016

PORTE DE VERSAILLES - Paris - Pavillon 1

Stand L14 avec Masternaut



▪ **Médiation post-accident avec le conducteur accidenté et suivi informatisé sont au cœur de Mobicoach, le nouveau dispositif lancé par Mobigreen pour agir sur la sinistralité en entreprises, tant sur le plan de la fréquence que de la gravité des accidents de la route.**

Mobicoach, un dispositif informatique alimenté des données du terrain

D'ABORD, PARLER ET COMPRENDRE : dès l'accident arrivé, Mobicoach programme un entretien entre le conducteur impliqué et un professionnel extérieur. Cet entretien porte à lui seul ses fruits : on observe que **la sinistralité baisse de 35% dès la première année dans les entreprises où cette pratique est établie.**

En effet, la neutralité du médiateur rassure, permet de revenir sur les causes réelles de l'accident et souvent, le conducteur en arrive à prendre conscience que l'accident était évitable –dans 80 % des cas Evitant toute confrontation directe et à chaud avec la hiérarchie, la médiation permet de traiter réellement des causes de l'accident sans que cela ne prenne la tournure d'un épisode de gestion de conflits.

ENSUITE, HISTORISER ET ANALYSER : l'application Web à disposition dans Mobicoach, agrège tous les comptes rendus d'entretiens post-accident, et permet un suivi précis des sinistres, déclarés ou non à l'assureur.

Mobicoach délivre ainsi des statistiques, analyses périodiques, alertes et tableaux de bords qui permettront de suivre les accidents, et d'affiner les plans de prévention.

Les bénéfices attendus pour le gestionnaire de flottes

Mobicoach permet de compter sur **des données fiables** couvrant la totalité des accidents survenus dans l'entreprise, et conduit ainsi à mettre en place les **mesures préventives et correctives adaptées**, correspondant réellement à la sinistralité. Les multi-accidentés font l'objet d'une attention particulière bien évidemment. **Du côté de la DRH** en charge de la politique de prévention, la conformité à la législation et aux obligations légales de l'employeur, est adossée sur un outil fiable. Ainsi, le risque de litige qui exposerait l'entreprise en cas de faute inexcusable¹ de l'employeur, est-il évacué.

« *Mobicoach permet de réduire le taux de fréquence annuel des accidents, déclarés et non déclarés à l'assureur, entre 0,18% et 0,25% en fonction des métiers* », explique Delphine Janicot, Directrice générale de Mobigreen.

A propos de MOBIGREEN

Créée en 2009, MOBIGREEN, filiale du Groupe La Poste, est un acteur incontournable en matière d'éco-conduite et de conduite préventive. Forte de son expérience, l'entreprise a su développer une expertise unique dans le domaine de l'éco-conduite au travers des 80 000 postiers formés. Grâce à ses offres complètes et flexibles, MOBIGREEN compte une centaine de partenaires sur l'ensemble du territoire, entreprises et collectivités locales, avec 40 000 conducteurs formés. MOBIGREEN a réalisé un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros en 2015.

Pour en savoir plus : www.mobigreen.fr

¹ L'employeur a l'obligation de préserver la santé mentale et physique des salariés. A ce titre, il est tenu de mettre en œuvre des mesures de prévention découlant de l'évaluation des risques professionnels (article L4121-1 du code du travail) avec une obligation de résultat.